



Programme Préstagiaire en urbanisme

Le Programme PRÉSTAGIAIRE vise à favoriser l'accès à la profession aux diplômés et aux travailleurs en urbanisme en les préparant à devenir urbaniste-stagiaire, en développant leur employabilité, en leur offrant des possibilités d'emploi, des activités de développement professionnel et en accélérant leur admissibilité à devenir urbaniste-stagiaire et leur intégration progressive à la pratique professionnelle. Il vise également à favoriser le contact des étudiants en urbanisme avec la profession et les urbanistes qui la pratiquent à travers les activités de l'OUQ.

Une personne peut s'inscrire à ce programme selon l'un des trois statuts suivants :

1. DIPLÔMÉ EN URBANISME

CONDITIONS ET MODALITÉS:

- 1) Détenir :
 - a) un diplôme reconnu par le règlement de l'OUQ ;
 - b) une équivalence de diplôme délivrée par l'OUQ ;
 - c) une équivalence de formation délivrée par l'OUQ ;
- 2) Ne pas exercer à temps complet une activité professionnelle correspondant au domaine de la pratique ;
- 3) Avoir rempli le formulaire de demande d'adhésion au programme et payer la cotisation annuelle.

SERVICES ET PRIVILÈGES :

- Réception des offres d'emploi distribuées par l'OUQ ;
- Réception des communiqués de l'OUQ et de toutes informations transmises aux membres ;
- Invitation aux sessions de formation continue tenue par l'OUQ au tarif de membre ;
- Invitation aux colloques, congrès et autres activités de réseautage professionnel et autres au tarif de membre
- Invitation à participer à certains comités de l'OUQ ;
- Abonnement à la revue Urbanité, revue officielle de l'OUQ publiée 3 fois par année ;

3. ÉTUDIANT EN URBANISME

CONDITIONS ET MODALITÉS:

- 1) Être inscrit à temps plein ou à temps partiel à l'un des programmes de formation universitaire reconnu par l'OUQ :
 - a) Baccalauréat en urbanisme
 - i) Université de Montréal
 - ii) UQAM
 - b) Maîtrise en urbanisme
 - i) Université Laval
 - ii) Université McGill
 - iii) Université de Montréal
- 2) Avoir rempli le formulaire de demande d'adhésion au programme et payer la cotisation annuelle.

2. TRAVAILLEUR EN URBANISME

CONDITIONS ET MODALITÉS:

- 1) Ne pas détenir de diplôme reconnu par le règlement de l'OUQ ;
- 2) Ne pas détenir une « équivalence de formation » délivrée par l'OUQ ;
- 3) Exercer à temps complet une activité professionnelle correspondant au domaine de la pratique ;
- 4) Avoir rempli le formulaire de demande d'adhésion au programme et payer la cotisation annuelle.

SERVICES ET PRIVILÈGES :

- Réception des offres d'emploi distribuées par l'OUQ ;
- Réception des communiqués de l'OUQ et de toutes informations transmises aux membres ;
- Invitation aux sessions de formation continue tenue par l'OUQ au tarif de membre ;
- Invitation aux colloques, congrès et autres activités de réseautage professionnel et autres au tarif de membre
- Invitation à participer à certains comités de l'OUQ ;
- Abonnement à la revue Urbanité, revue officielle de l'OUQ publiée 3 fois par année.

À défaut de soumettre une demande d'équivalence de formation dans les 7 années suivant son inscription à titre de « travailleur en urbanisme », la personne ne pourra conserver ce statut et ne pourra bénéficier des droits et privilèges qui s'y rattachent.

SERVICES ET PRIVILÈGES :

- Réception de la revue Urbanité, revue officielle de l'OUQ publiée 3 fois par année ;
- Réception des communiqués de l'OUQ et de toutes informations transmises aux membres ;
- Invitation aux colloques, congrès et autres activités de réseautage professionnel et autres au tarif étudiant ;
- Invitation à participer à certains comités de l'OUQ ;

Pour des informations supplémentaires

Ordre des urbanistes du Québec

T : 514.849.1177 F : 514.849.7176 info@ouq.qc.ca

Tous les formulaires sont disponibles sur notre site : www.ouq.qc.ca



PROGRAMME PRÉSTAGIAIRE

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : (____) _____ Courriel : _____

Bien vouloir joindre pièce justificative avec votre cv

FORMATION ACADÉMIQUE	Année d'obtention
Baccalauréat en urbanisme	
<input type="checkbox"/> Université de Montréal	_____
<input type="checkbox"/> UQAM	_____
Maîtrise en urbanisme	
<input type="checkbox"/> Université Laval	_____
<input type="checkbox"/> Université McGill	_____
<input type="checkbox"/> Université de Montréal	_____
Équivalence de	
<input type="checkbox"/> diplôme	_____
<input type="checkbox"/> formation	_____

Montant de la cotisation annuelle et modalités de paiement :

Veillez trouver ci-joint un chèque couvrant la cotisation annuelle pour la période

du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 au montant de **41.18 \$** taxes incluses et payable à :

Ordre des urbanistes du Québec
85, rue Saint-Paul Ouest, suite 410
Montréal (Québec) H2Y 3V4

Je soumetts par les présentes une demande d'adhésion au programme PRÉSTAGIAIRE conformément aux conditions prévues dans les règlements de l'Ordre des urbanistes du Québec, et j'atteste que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et je joins également une pièce justificative à cet effet.

Signature : _____ Date : _____

N'oubliez pas d'annexer votre curriculum vitae (en format 8 ½ X 11) pour votre inscription à la banque d'emploi.

En raison de la nouvelle Loi canadienne anti-pourriel (LCAP) qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2014, l'Ordre des urbanistes du Québec désire confirmer votre consentement à vous transmettre des messages électroniques à caractère commercial : ex. événements, activités, offres d'emploi.

Oui, je consens _____

SIGNATURE

L'Ordre des urbanistes du Québec vous invite à consulter et à aimer sa page Facebook où de nombreuses opportunités de stages, emplois d'été et toute autre information susceptible de vous intéresser sont publiés à chaque semaine! Passez le mot!